



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 03 octobre 2017, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Christophe CHEVROLAT, Marie-Jeanne CLARET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Stéphanie BELOTTI, Johan VERNATON, Romero RICCI, Florian MOREL, Frédéric DESBORDES.

Absents excusés : Stéphane MERANDET (procuration à Johan VERNATON), Michel LAPLACE

Secrétaire de séance : Johan VERNATON

Le compte-rendu du 05 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

I – Demande d'enregistrement des établissements NABAFFA

Une demande d'enregistrement a été présentée par la S.A.S. Etablissements NABAFFA concernant l'exploitation d'une installation de traitement des matériaux et d'une station de transit de produits minéraux sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville.

Le dossier ne fait pas l'objet d'une enquête mais d'une consultation du public, qui peut émettre des observations sur le registre mis à disposition en mairie.

Conformément aux directives préfectorales, le dossier est consultable en mairie du 11 septembre au 06 octobre et accessible en ligne sur le site internet de la Préfecture. Aucune réunion publique n'est programmée.

Néanmoins, Monsieur Didier NABAFFA a accepté à la demande de Monsieur le Maire de présenter son projet aux membres du Conseil municipal et de répondre aux différentes questions.

La demande d'enregistrement vise, d'une part, à augmenter la puissance électrique autorisée pour les installations de concassage jusqu'à 500 kWh et, d'autre part, à augmenter l'aire de transit de produits minéraux (19 552 m²).

Il est également prévu de réorganiser le stockage des produits pétroliers en remplaçant une cuve de gasoil actuellement aérienne par une cuve enterrée de 50 m³.

A l'issue de la présentation, les éléments suivants ont été précisés :

- **Volet paysager /impact visuel** : il est prévu d'arboriser la bande de terrain située le long de la route du Chêne une fois que les travaux seront terminés. Le talus sera également végétalisé et de nombreuses plantations ont d'ores et déjà été mises en place sur le site.

- **Trafic** : une augmentation du trafic est à prévoir sur la route du Chêne.
- **Pollution sonore** : le niveau sonore des installations ne sera pas plus élevé qu'aujourd'hui.
- **Stationnement des camions citernes** : les camions citernes stationnés sur le site sont vides et ne présentent donc aucun danger pour les riverains.

II – DÉLIBÉRATIONS

1/ Demande d'enregistrement présentée par la S.A.S. Etablissements NABAFFA concernant l'exploitation d'une installation de traitement des matériaux et d'une station de transit de produits minéraux sur la commune Saint-Jean-de-Gonville

Dans le cadre d'enregistrement au titre des « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) » présentée en début de séance, il est demandé au Conseil municipal de formuler son avis sur le présent dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable assorti des prescriptions suivantes :

- Un volet paysager présentant l'aspect visuel et environnemental du projet devra être soumis à l'avis des membres du Conseil municipal.
- Une attention particulière devra être portée à la voirie route du Chêne, dont l'état risque de se détériorer vu l'augmentation du trafic induit par ce projet.
- Pour rappel, l'entreprise n'est pas autorisée à brûler de végétaux sur sa propriété.

2/ Instauration du principe de redevance réglementée pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur les ouvrages de réseaux d'électricité et gaz

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la parution au journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. Il est proposé à l'assemblée :

- de décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ;
- d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité à compter du 1er octobre 2017

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'augmentation significative de la fréquentation de l'accueil de loisirs de Saint-Jean-de-Gonville depuis la rentrée de septembre 2017.

L'augmentation du nombre d'enfants inscrits nécessite de renforcer ce service en modifiant le tableau des emplois de la commune comme suit :

- Création de deux postes supplémentaires d'adjoints techniques permanents à temps non complet pour le restaurant scolaire ;
- Augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint d'animation permanent à temps non complet ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation non permanent à temps complet pour les vacances scolaires ;
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet de 2h35/semaine.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Accès du restaurant scolaire aux enseignants de l'école de Saint-Jean-de-Gonville

Certains enseignants de l'école de Saint-Jean-de-Gonville ont fait part de leur souhait de prendre leurs repas de midi au restaurant scolaire. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de répondre favorablement à cette demande et de fixer le tarif du repas adulte à 3,50 €, conformément au devis fourni par le prestataire Bourg Traiteur.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

5/ Modification des tarifs du périscolaire soir de l'accueil de loisirs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs de l'accueil de loisirs pour la saison 2017/2018 ont été fixés par délibération en date du 02 août 2017. De nombreux enfants sont inscrits au périscolaire du soir pour des durées variant de 15 minutes à 2h15.

La facturation s'effectuant donc par tranche de 15 minutes, il est proposé de modifier les tarifs du périscolaire soir pour simplifier le calcul comme suit :

Grille tarifaire hebdomadaire

	Cantine 12h-13h30	Ticket urgence	Périscolaire matin 7h30-8h30	Périscolaire soir 16h15-18h30 Tarifs actuels	Périscolaire soir 16h15-18h30 Nouveaux tarifs
A	4,60 €	7,50 €	1,40 €	3,40 €	3,42 €
B	5,10 €		1,60 €	3,80 €	3,78 €
C	5,60 €		2,00 €	4,60 €	4,59 €
D	6,10 €		2,20 €	5,00 €	5,04 €
E	6,60 €		2,40 €	5,40 €	5,40 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

III/ DATES DES RÉUNIONS PRÉVUES

Mardi 10/10/17 à 18h00 à la CCPG :	Social/Santé
Mardi 10/10/17 à 19h00 à la CCPG :	Aménagement
Mercredi 11/10/17 à 18h30 à la CCPG :	Culture/Tourisme
Judi 12/10/17 à 18h30 à la CCPG :	Economie
Vendredi 13/10/17 à 19h00 à Saint-Jean :	Accueil des nouveaux habitants
Lundi 16/10/17 à 20h30 à Péron :	AG la Bonne Humeur
Mercredi 18/10/17 à 18h30 à la CCPG :	Environnement
Vendredi 20/10/17 à 20h à la salle polyvalente :	AG St-Jean Gym
Mardi 24/10/17 à 20h00 en mairie :	Conseil pour présentation PADD/PLUIH
Mercredi 25/10/17 à 18h00 à Prévessin :	Eau et Assainissement
Judi 26/10/17 à 20h00 à la CCPG :	Conseil communautaire
Mardi 31/10/17 à 18h00 à Prévessin :	GVD

IV – FACTURES PAYÉES

Fleurissement communal	GAEC LES CHENAIS	2 431.11 €
Nettoyage vitres école et salle polyvalente	AD NETTOYAGE	1 590.00 €
Etude aménagement routier Cheneviers	AINTEGRA	3 060.00 €
Formation logiciel	BERGER LEVRAULT	2 765.00 €
Acompte n°1 ascenseur école	SERVICOM	20 758.08 €
Location photocopieurs 2-3-4 ^{ème} trim.	CM CIC	3 924.00 €
Commande papier école/mairie	MICHAUX	1 093.32 €
Commande manuels scolaires	LIBRAIRIE LAIQUE	1 431.73 €
	MDP DIFFUSION	2 447.57 €
Fournitures scolaires	PBI BURO CENTER	7 103.82 €
Mobilier école	SIMIRE	4 203.36 €

Îlot central école	LES MENUISERIES DE L'AIN	2 568.00 €
Spectacle et ateliers cirque	LES BALLADINS DU SOLEIL	1 400.03 €
Infogonville 3 ^{ème} trimestre 2017	CORCELLE	1 200.00 €
Panneaux d'information	COMAT & VALCO	1 306.78 €
Eclairage rue Saint-Jean	SIEA	1 985.99 €
Redevance incitative 1 ^{er} semestre 2017	CCPG	2 862.29 €
Travaux de clôtures	APTV	5 472.00 €
Contrôle électrique des bâtiments	VERITAS	1 911.18 €

V/ COMMISSIONS

1/ Scolaire

- Ecole

- Le prochain Conseil d'école aura lieu le 09 novembre à 18h30 à la maison communale.
- Environ 240 enfants sont inscrits à l'école.

- Périscolaire / Accueil de loisirs

La fréquentation est en hausse :

- Périscolaire matin : moyenne de 25-30 enfants
- Restaurant scolaire : moyenne de 135-140 enfants répartis en 2 services
- Périscolaire soir : moyenne de 40-50 enfants

L'accueil de loisirs sera fermé 2 semaines pour les vacances de Noël.

2/ Associations

- Le calendrier des fêtes 2018 a été établi, il sera communiqué dans le prochain Infogonville.
- Sandrine BAIL propose d'organiser une marche au profit du Téléthon le 08 décembre prochain de Saint-Jean-de-Gonville à Challex.
- L'association Les Cupules a adressé le 03 octobre un courrier relatif à la disponibilité de la salle de motricité.

Le créneau du jeudi soir n'est pas disponible du fait de l'installation du parcours de motricité, et les lundis et mardis soirs sont actuellement réservés à l'association « Les Imprévisibles » jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018.

Afin de permettre au Conseil municipal de prendre une décision impartiale quant à cette demande, Monsieur DESBORDES et Monsieur MOREL, membres de l'association Les Cupules, sortent de la salle du Conseil.

Compte-tenu des sollicitations toujours plus nombreuses et des besoins de l'équipe enseignante, le Conseil municipal décide de ne plus donner suite aux demandes associatives et de réserver la salle de motricité à l'usage exclusif de l'école et de l'accueil de loisirs, et ce dès la rentrée de septembre 2018.

Une autre salle communale pourra être mise à la disposition de l'association Les Cupules après analyse des besoins.

3/ Travaux

- Fontaines

Une journée de nettoyage des captages des fontaines sera prochainement organisée.

- Jardin partagé

Deux emplacements ont été proposés ; celui situé aux abords de la salle polyvalente semble plus approprié. Les référents du projet doivent se rapprocher de la municipalité après leur formation de permaculture pour faire le point sur les besoins, notamment sur les surfaces nécessaires.

- Voie ferrée

La municipalité propose de réfléchir à un éventuel aménagement de la voie ferrée, par exemple en réalisant une piste cyclable. Un courrier sera prochainement adressé à la SNCF dans ce sens.

- Aires de jeux

L'aire de jeux prévue derrière la salle polyvalente a été réalisée.

- Signalétique

- Des panneaux d'entrée de ville vont être peints par les enfants de l'accueil de loisirs.

- Un devis a été demandé pour remplacer les deux poteaux cassés rue Saint-Jean. Le coût sera à la charge de l'auteur des faits.

4/ Urbanisme

La prochaine commission est prévue le 05 octobre à 19h00.

Un courrier reçu le 02 octobre de M. DE FREITAS et Mme WELTER nous informe de leur recours au Tribunal Administratif de Lyon contre le permis de construire accordé à M. PUYO.

VI/ COMMISSIONS DE LA C.C.P.G.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la C.C.P.G.

VII/ POINTS DIVERS

- **Fenêtres de l'Avent**

Les inscriptions aux fenêtres de l'Avent se font en mairie, il reste encore des dates.

- **Infogonville**

Les articles pour le bulletin du dernier trimestre sont à remettre le 17 novembre au plus tard.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 24 Octobre 2017 à 20h00 à la Mairie.**